

L'expédition de Suez, l'organisation du commandement, perspectives et enseignements

Claude Franc

DANS **REVUE DÉFENSE NATIONALE** 2016/9 N° 794 , PAGES 62 À 66

ÉDITIONS **COMITÉ D'ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE**

ISSN 2105-7508

ISBN 9782919639595

DOI 10.3917/rdna.794.0062

Date de mise en ligne : 17/02/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-defense-nationale-2016-9-page-62?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Comité d'études de Défense Nationale.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'expédition de Suez, l'organisation du commandement, perspectives et enseignements

Claude Franc

Saint-cyrien de la promotion Maréchal de Turenne et
breveté de la 102^e promotion de l'École supérieure de
Guerre.

Cet article n'a pas vocation à rapporter ce que fut l'expédition de Suez mais d'exposer ce qu'en fut l'organisation du commandement, riche d'enseignements, puisqu'elle préfigure celle que nous connaissons aujourd'hui lors des engagements multinationaux qui sont dorénavant la règle.

Le 26 juillet 1956, prenant tout le monde de court, le colonel Nasser, « raïs » d'Égypte, proclame unilatéralement la nationalisation du Canal de Suez (dont le bail d'exploitation expirait d'ailleurs douze ans plus tard, en 1968, soit quatre-vingt-dix-neuf ans après son inauguration), en prenant prétexte du refus américain de financer le projet du barrage d'Assouan. Anthony Eden, Premier ministre britannique, se montre très ferme dans son refus du contrôle du Canal par une seule puissance.

Sur le plan militaire, une planification des opérations sera conduite, sur la base de l'organisation d'un commandement binational franco-britannique intégré, débouchant sur une succession des plans d'opérations qui verront le jour entre août et novembre 1956, complétés par une planification nationale, française et britannique, pour la conduite des opérations par chacune des nations. Du côté français, le rapport du général Beaufre relatif à l'opération ⁽¹⁾, ainsi que les ordres et comptes rendus permettent de baliser les principaux aspects de cette planification.

D'emblée, il est institué que le commandement sera constitué sur un mode paritaire par chacune des nations. Ici, il apparaît déjà que les conditions ne sont pas réunies d'entrée de jeu pour aboutir à un fonctionnement le plus efficient possible. C'est ainsi que dans cette simple juxtaposition de commandements français et britanniques les Britanniques, exercent l'intégralité de la réalité du commandement

(1) Service Historique de la Défense – Guerre (SHD-GR), 9 U 11 et 9 U 12. Rapport sur l'opération d'Égypte. Rédigé en 1957 par des officiers de l'état-major de la Force « A », le Rapport sur l'opération d'Égypte, passé à la postérité sous le nom de « Rapport Beaufre », du nom du général commandant les forces terrestres françaises à Suez, est le premier Retex d'ensemble de l'opération. Ce document de plusieurs centaines de pages a été ronéotypé à une centaine d'exemplaires. Le général Beaufre s'en est largement inspiré pour son livre, *L'expédition d'Égypte*, Paris, Grasset, 1967, 217 pages. Toutes les citations du général Beaufre proviennent de cet ouvrage.

avec à chaque niveau, un adjoint français. Le principe en est, un état-major inter-armées de théâtre auquel sont subordonnées, au niveau tactique, trois composantes d'armées : « Terre », « Marine » et « Air ».

- Le Comanfor, commandant de l'opération, est le général (GB) Keightley, *Middle East Commander*, assisté de ses adjoints « Marine » et « Air », l'état-major étant interarmées. C'est à ce niveau que la France placera le vice-amiral d'escadre Barjot, comme représentant de la France (RepFrance) et, à ce titre, responsable de la préservation des intérêts nationaux. Il aura le général Gazin comme chef d'état-major.

- Une composante terrestre, aux ordres du général (GB) Stickwell, commandant et (FR) Beaufre, adjoint.

- Une composante aérienne, sous les ordres du vice-air marshall (GB) Barnett commandant et du général de division aérienne (FR) Brohon adjoint.

- Une composante maritime, sous les ordres de l'amiral (GB) Slates commandant et du contre-amiral (FR) Lancelot adjoint.

Les raisons pour lesquelles le commandement revient aux Britanniques résident d'abord dans le fait que c'est l'état-major du temps de paix du *Middle East Command* qui devient l'état-major interarmées de théâtre du commandant de l'opération, le général Keightley et qu'en outre, les Britanniques disposent et mettent à disposition de l'opération les bases aériennes et navales, notamment celles de Malte et de Chypre, nécessaires à l'intervention. Selon l'avis unanime des généraux français Ély, Brohon et Beaufre, et des amiraux Barjot et Lancelot, la France a eu grand tort d'accepter cette organisation : une telle subordination des Français ne pouvait en effet qu'hypothéquer leur liberté d'action, surtout en cas de divergences tactiques. Mais cette option avait été avalisée au niveau ministériel ⁽²⁾.

À côté des deux DI (division d'infanterie) et de la DB (division blindée) qu'engageaient les Britanniques, la France mettait sur pied, au niveau terrestre, la Force « A », regroupant les 10^e DP (division parachutiste) et 7^e DMR (division mécanique rapide), une base aéroportée et les éléments de soutien ; au niveau naval, une force navale autour du cuirassé *Jean Bart* et l'ensemble des moyens amphibies dont disposait la Marine, la « Force amphibie » d'Arzew, regroupant les moyens de débarquement, venait d'être dissoute pour créer une demi-brigade de fusiliers marins, nécessité du quadrillage en Algérie oblige ! Au niveau aérien, l'essentiel des escadres de transport disponibles et des escadres de bombardement, ainsi que des moyens d'appui au sol. Il convient de noter que tout ce qui se rapportait au transport et du transit maritime relevait de responsabilités nationales.

(2) Jean Doise, Maurice Vaïsse : *Diplomatie et outil militaire 1871-1991* ; Paris, Éditions du Seuil, coll. Points, 1992, p. 539.

Le choix du général Beaufre pour assurer le commandement de la Force « A » n'est aucunement anodin, ce dernier, angliciste parfait, étant sûrement l'officier général ayant à son actif la meilleure expérience des relations franco-britanniques ⁽³⁾. Lancelot, pour sa part, ancien attaché naval à Washington, avait servi dans les instances interalliées, notamment à Garmisch. Pour Brohon, enfin, il avait servi comme colonel au sein du « groupe permanent de l'Otan » à Washington. Quant à l'amiral Barjot, le général Beaufre n'est pas tendre à son égard : « Je le considérais comme un homme fin et avisé [il avait été mêlé de près à la préparation du débarquement à Alger en 1942], qui avait été l'un des meilleurs esprits de la Marine, mais en vieillissant, il était devenu un peu brouillon ». De fait, le général Ely, chef d'état-major des forces armées a d'emblée spécifié à Beaufre que la planification de l'opération relevait de sa responsabilité et qu'il ne devait en rendre compte qu'à lui-même, sans interférer par Barjot ⁽⁴⁾, ce qui, admet Beaufre, « le plaçait dans une situation un peu délicate ».

En ce qui concerne le général Beaufre lui-même, il exerçait un commandement bicéphale, interallié et national : interallié comme adjoint du général Stickwell, et national, en tant que commandant de la Force « A ». Il n'y avait aucune plage commune entre les deux fonctions : lorsque Beaufre voulut que son chef d'état-major de la Force « A », le colonel Prieur, assistât aux séances de mise du pied du plan *Mousquetaire*, il se fit sévèrement rabrouer par son « homologue » britannique. Il avait néanmoins dû rapidement se constituer un état-major national pour exercer le commandement des deux divisions que la France engageait dans l'opération. C'était d'autant plus urgent qu'il était impératif de reprendre l'instruction de base des unités avant d'imaginer les entraîner aux techniques spécifiques amphibies : la 10^e DP n'avait jamais existé en tant que grande unité, ses régiments étaient répartis entre les différents « points chauds » du théâtre algérien et aucun de ses régiments n'était drillé à la technique d'une OAP (opération aéroportée) régimentaire ; quant aux formations blindées-mécanisées de la 7^e DMR, il y avait plusieurs mois que ses engins blindés avaient été remisés et que les régiments se trouvaient engagés à pied dans la pacification de l'ouest algérois.

Force est de constater que les divergences politiques motivant les différents acteurs – les Britanniques visant à « récupérer » la zone du Canal et à empêcher qu'il ne tombe sous la coupe d'une seule puissance, ce qui ne passait absolument pas par la chute de Nasser, les Français pensant pouvoir gagner la guerre d'Algérie au Caire, ce qui impliquait d'office la chute du régime nassérien et les Israéliens, quant à eux, selon une stratégie du fait accompli qui allait devenir leur règle, ne visaient qu'à compenser l'absence de profondeur stratégique de leur territoire par la récupération du Sinaï égyptien qui, dès lors, jouerait le rôle de glacis protecteur de ce même territoire – auraient des implications lourdes en termes d'organisation

(3) Comme capitaine, il figurait parmi la mission franco-britannique cherchant à négocier un accord avec l'armée soviétique en août 1939 et dont la mission capota pour cause de pacte de non-agression germano-soviétique.

(4) Beaufre, *op. cit.*, p. 54.

et d'exercice du commandement. Tout d'abord, il est aisé de relever une incohérence : alors que la conduite de la « bataille » aéroterrestre franco-britannique était conditionnée par l'engagement préalable de l'armée israélienne, pour des raisons d'affichage politique évidentes, les Israéliens n'apparaissent nulle part dans la chaîne de commandement ⁽⁵⁾. Au niveau franco-britannique, Beaufre était écartelé entre ce qu'attendaient de lui Maurice Bourgès-Maunoury (ministre des Forces armées), Max Lejeune (secrétaire d'État Guerre dans le gouvernement Mollet) et Ely et la conception que les Britanniques avaient de l'intervention.

Beaufre s'en est, en toute franchise, ouvert à Stockwell ⁽⁶⁾ : « Nous faisons cette opération avec vous parce que vous la faites, mais si vous ne la faisiez pas, nous la ferions seuls. Il est donc indispensable que dans les objectifs communs, il y ait des objectifs purement français ». Avec sa clarté coutumière, Beaufre met ici le doigt sur l'éternel problème qui se pose à l'intérieur de toute coalition.

Compte tenu de la divergence des buts politiques, aucune directive politico-militaire en amont de leurs travaux n'est donnée aux chefs britanniques, en charge d'établir la planification, lors de séances conjointes franco-britanniques à Londres. Aussi, à la grande surprise de Beaufre, c'est l'état-major britannique, en la personne des cellules de planification qui prend la main, d'où un travail assez fastidieux et très analytique et qui surtout, manque d'idée directrice.

S'agissant des relations franco-britanniques, elles sont assez révélatrices du rôle que les Britanniques entendent jouer. Comme c'est la règle pour toute opération amphibie, au niveau des composantes tactiques, le commandement initial de l'opération a lieu en mer, les états-majors terrestres étant initialement embarqués. C'est à Malte que Beaufre découvre qu'il ne lui est réservé, à bord du bâtiment à bord duquel l'état-major de la composante terrestre se trouve embarqué, qu'un local exigü de 2 mètres sur 2 et surtout, qu'il ne pourra disposer pour conduire l'engagement de la Force « A » que d'une seule fréquence radio. Du coup, il embarque, avec un PC tactique complet, à bord du *Gustave Zédé*, un bâtiment logistique, faisant partie de la composante navale, le PC de cette dernière se trouvant à bord du *Jean Bart*.

On touche ici un point crucial de l'exercice du commandement. S'inspirant des enseignements des grandes opérations amphibies de la guerre, *Torch*, *Avalanche*, *Overlord* et *Dragoon*, au niveau tactique, chaque armée commande sa propre composante, y compris lors de la phase critique de la mise à terre. Cette conception, reprise pour la conduite de Mousquetaire va aboutir à un *hiatus*. Un enseignement de Patch à Guadalcanal en automne 1942 n'avait pas été intégré : pour ne pas rompre la permanence du commandement ni celle de l'appui feu

(5) À l'issue de la campagne de 1948, qui avait conduit à l'indépendance d'Israël, la Grande-Bretagne s'était portée garante du *statu quo ante* au Moyen-Orient, politique radicalement remise en cause par l'attitude d'Eden lors de la crise de Suez.

(6) Beaufre, *op. cit.*, p. 43.

naval, c'est le « marin » qui commande la totalité de l'opération jusqu'à l'achèvement de la conquête de la tête de pont. En clair, la tête de pont est considérée conquise lorsque les unités mises à terre disposent de leurs propres appuis et peuvent s'affranchir de ceux fournis par la flotte, mouillée au large. Il n'est pas innocent de constater que la doctrine amphibie actuelle intègre cette donnée et que le transfert d'autorité entre le « marin » et le « terrien » ne s'effectue qu'à terre, une fois la conquête de la tête de pont réalisée. L'organisation du commandement strictement par armée retenue pour Suez a failli donner lieu à un contretemps fâcheux : du fait de la mainmise rapide de Port Fouad en fin de nuit du 6 novembre par les parachutistes de Fossey-François en avance sur les délais consentis par la planification, il fallait impérativement décommander le bombardement naval prévu à l'aube sur la ville, désormais tenue. Ce ne fut qu'*in extremis* que le message d'interdiction parvint à l'amiral Lancelot.

Dans la phase de conduite de l'opération, après avoir appareillé de Chypre, l'organisation du commandement était la suivante : à bord du *Tyne*, bâtiment britannique à bord duquel le général Stickwell avait embarqué avec l'état-major de la composante terrestre, Beaufre y avait détaché son adjoint, le général de La Boisse. À bord du *Gustave Zédé*, Beaufre avait la liaison avec le commandant du Gafi (Groupe amphibie de la force d'intervention, en clair la flottille de débarquement), le PC (poste de commandement) aérien du général Gilles lequel suivait l'OAP depuis un PC volant (méthode efficace souvent employée en Indochine), ainsi qu'avec les unités devant être débarquées.

Enfin, la subordination du commandement français au britannique s'avéra également préjudiciable. S'il fut acté que le débouché vers El Kantara serait placé aux ordres du général Massu, les Britanniques ripostèrent en imposant que l'avant-garde (deux bataillons paras et un régiment de chars britanniques) serait aux ordres du brigadier Butler, commandant la brigade parachutiste britannique. Ce compromis « intégré » plaçait dans la pratique le rythme de la progression sous le contrôle britannique. Ce fut fatal lorsque les premiers indices d'un ordre de cessez-le-feu se firent jour.

En conclusion, comme le souligne le général Beaufre, l'échec final de l'opération relevait du fait que la conception stratégique d'ensemble était complètement erronée. Le gouvernement et le commandement français croyaient à la possibilité d'un « coup de main » qui était en fait parfaitement irréaliste dès lors qu'ils s'étaient étroitement liés aux Britanniques et qu'ils n'avaient pas compris les conditions politiques nécessaires au succès d'un événement majeur d'ordre international ⁽⁷⁾.

(7) Beaufre, *op. cit.* p. 25.